

Mesures
gouvernementales
2024
Après calcul, vous ne
bénéficiez pas de
diminution de prix

FLX08900279503110-07TPE01

SAS JURY
SAS HANGAR N7
RUE DE LA THINE
32 ROUTE N7
26140 ANDANCETTE Cedex 0

NANTES, le 29/03/2024

Madame, Monsieur,

Pour continuer à faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie intervenue fin 2022, le gouvernement poursuit en 2024 son accompagnement des entreprises ainsi que des collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics.

En nous transmettant une attestation d'éligibilité, vous vous êtes déclaré éligible à l'**amortisseur électricité (pour les catégories éligibles) ou aux conditions tarifaires spécifiques aux TPE et assimilés (plafonnement de prix)**.

Pour rappel, ces dispositifs prennent la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kWh dont les montants respectifs dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2024¹ appliqué pour chaque site rattaché au numéro SIREN que vous avez déclaré éligible** à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Afin d'évaluer dans quelle mesure vous pouvez bénéficier de ces dispositifs, **EDF a réalisé une estimation de votre prix moyen 2024** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun desdits sites concernés.

A la date du présent courrier, nous vous informons que **votre contrat a été signé ou reconduit au-delà du 30/06/23 ou que le prix moyen 2024 est inférieur au montant minimum fixé par les décrets n°2023-1421 et n°1422 du 30 décembre 2023 pour permettre de bénéficier d'une diminution de prix**. Par conséquent, la facture jointe à ce courrier n'inclut pas de diminution de prix à ce titre. Néanmoins, veuillez noter que, si par la suite, ce prix moyen 2024 devenait supérieur au seuil requis, alors vous bénéficiez d'une diminution de prix sur vos factures en application du dispositif auquel vous êtes éligible, à la date d'application de ces nouveaux prix. Cette intégration sera appliquée **automatiquement par EDF, sans aucune action nécessaire de votre part**.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet (<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,
Votre conseiller EDF

¹ Le prix moyen 2024 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horosaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horosaisonnier.

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 26 (service gratuit + prix d'appel)

FLX08900279503110-07TPE01

SAS JURY

SAS HANGAR N7

RUE DE LA THINE

32 ROUTE N7

26140 ANDANCETTE Cedex 0

Facture du 29/03/2024 n° 10196365683



Montant Hors TVA 2 124,62 €

Montant TVA (payée sur les débits) 412,86 €

Facture TTC

2 537,48 €

Montant total à payer (TTC)

2 537,48 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 29/05/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 28/04/2024

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **2032003266**

Compte commercial : 1-75AI600

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

SAS JURY

Lieu de consommation

Référence acheminement : 19764254682060
LE CREUX DE LA THINE
26140 ANDANCETTE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

2 537,48 €

à partir du :

15/04/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020665201 XX

Détail de votre facture du 29/03/2024 n° 10196365683

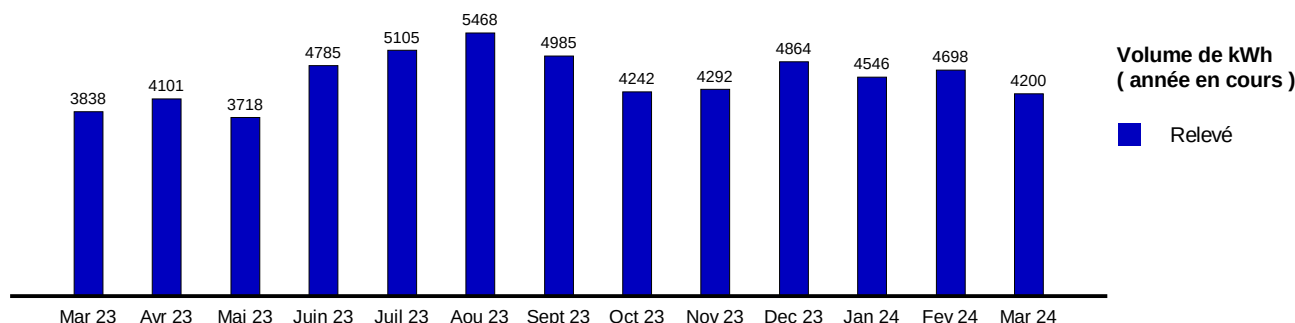
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-75A162L
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 06/02/2018
Venant à échéance le 07/02/2025

Données Point de Livraison

LE CREUX DE LA THINE 26140 ANDANCETTE
Réf Acheminement Electricité : 19764254682060

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				1 937,22 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		70,54 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 06/02/2024	39,15 €/mois		47,25 €	5,50 %
Abonnement	du 07/02/2024 au 30/04/2024	36,37 €/mois		101,59 €	5,50 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2024 au 29/02/2024			-78,30 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 8 898 kWh	Prix unitaire HT	1 866,68 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 28/01/2024 au 06/02/2024	1 515 kWh	10,017 c€/kWh	151,76 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 07/02/2024 au 27/03/2024	7 383 kWh	23,228 c€/kWh	1 714,92 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 57,74 €, et la part variable est de 491,44 €

Services	0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					187,40 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 28/01/2024 au 31/01/2024	606 kWh	0,10000 c€/kWh	0,61 €	20,00 %	
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2024 au 27/03/2024	8 292 kWh	2,10000 c€/kWh	174,13 €	20,00 %	
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 28/01/2024 au 28/03/2024	57,74	21,93 %	12,66 €	5,50 %	

Total Hors TVA pour ce site	2 124,62 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	412,86 €
TVA à 5,50%	83,20 €	4,58 €
TVA à 20,00%	2 041,42 €	408,28 €
Total TTC pour ce site	2 537,48 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 661 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 21H54-5H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 30.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	206358 le 28/01/2024	211056 le 28/02/2024
Base	211056 le 28/02/2024	215256 le 28/03/2024

Détail de votre facture du 29/03/2024 n° 10196365683**Données contrat**

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-75AI62L
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 06/02/2018
Venant à échéance le 07/02/2025

Données Point de Livraison

LE CREUX DE LA THINE 26140 ANDANCETTE
Réf Acheminement Electricité : 19764254682060

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er août, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2024 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. **Etape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères), 5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

